

2024/.....  
Parafe

DELIBERATION N°540

OBJET : REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT DE TRANSPORT INTERCOMMUNAL  
GRETZ-OZOIR (STIGO)

Entendu l'exposé de Madame le maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-21 et L.2121-33 ;

Vu la délibération n° 129 du 25 novembre 2008 portant sur la création d'un syndicat de transport intercommunal entre Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière,

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2009 n° 133 en date du 26 aout 2009 autorisant la création du syndicat de transport intercommunal de Gretz-Armainvilliers et d'Ozoir-la-Ferrière,

Vu la délibération du conseil municipal n°29 en date du 17 juillet 2020, portant désignation de délégués au comité syndical du STIGO,

Considérant la démission de Monsieur Jean-François ONETO, élu en qualité de représentant titulaire au sein du Comité syndical du STIGO,

Considérant qu'il convient de remplacer le représentant titulaire de la commune au sein du Comité syndical du STIGO ;

Que le conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote par scrutin secret.

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE, à l'UNANIMITE de ses membres, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du membre titulaire appelé à représenter la commune au sein du Comité syndical du Syndicat de Transport Intercommunal de Gretz-Armainvilliers et d'Ozoir-la-Ferrière (STIGO),

DESIGNE Mme Christine FLECK, en qualité de représentant titulaire du Conseil municipal au sein du Comité syndical du Syndicat de Transport Intercommunal de Gretz-Armainvilliers et d'Ozoir-la-Ferrière (STIGO).

AUTORISE Madame le maire à mettre en œuvre la présente décision.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- 22 Voix pour : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Zlajn TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indra GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Karim ALLEK,

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 18 décembre 2024

Le secrétaire de séance,  
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 18 décembre 2024

Madame le Maire,  
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2024

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBREE 2024

Conseillers en exercice :	35
Présents :	25
Absents :	10
Pouvoirs :	8
Votants :	33

Convoqués le : 12 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 18 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

**PRESENTS :** Madame Christine FLECK, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indra GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Monsieur Karim ALLEK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

**ABSENTS :** Monsieur Patrick SALMON, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Lucie CZIFFRA.

POUVOIRS DE :	Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Patrick VORDONIS
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
	Madame Chantal LAÏK/CLAVERO	à	Madame Suzanne BARNET
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR	à	Monsieur Ziaine TADJINE
	Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
	Madame Lucie CZIFFRA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

*\* Il est à noter que Monsieur Karim ALLEK a quitté la séance avant le vote de la délibération n°548 (Réforme et vente de divers matériels municipaux) et est revenu avant le vote de la délibération n°549 (Avances sur subvention 2025 aux associations et au CCAS).*

*\* Il est à noter que Monsieur Manuel MACHADO est arrivé avant le vote de la délibération n°549 (Avances sur subvention 2025 aux associations et au CCAS)*

*\* Il est à noter que Monsieur Malek BENSAI a quitté la séance pendant la délibération n°552 (Année 2024- budget principal – décision modificative n°2), sans influence sur le vote*